

147307 - Il a pris de l'argent d'une fille avec laquelle il a eu des relations, doit il le restituer?

question

Jeune , j'ai fait la connaissance d'une fille et je suis resté avec elle près de trois ans. Nous avons des conversations par téléphone mobile. Je la rencontrais. Je lui ai demandé une somme d'argent et elle m'a donné cinq mille rials. Quelque temps plus tard, Allah m'a donné une fortune. Je me suis marié et j'ai laissé la fille en question. Je lui ai demandé de lui restituer l'argent qu'elle m'avait donné, mais elle a refusé en disant : puisse Allah te pardonner ici bas et dans l'au-delà. Je lu ai répété l'offre plusieurs fois. Maintenant, je ne sais que faire: devrais je garder l'argent ou en faire une aumône en son nom? Que faut il faire?

la réponse favorite

Louanges à Allah

Premièrement, les relations entretenues par des personnes des deux sexes en dehors du cadre conjugal sont interdites par la loi islamique car de telles relations entraînent des dégâts et des maux qui n'échappent à aucune personne raisonnable.

On a déjà expliqué dans ce site le jugement des dites relations en précisant qu'elles sont prohibées, voir notamment les réponses données aux questions n° [47405](#) et n° [59907](#) . La rubrique: Relations entre les Deux Sexes de ce site contient de nombreuses réponses tournant autour de ce sujet.

Deuxièmement, s'agissant de ce que vous avez demandé à propos de la somme que vous avez prise de la femme en question, il est possible qu'il s'agisse d'un prêt ou d'un don. Dans le premier cas, c'est son droit à elle. Si elle y a renoncé, il n'y a aucun inconvénient pour vous de garder l'argent. Dans le second cas, il semble qu'il vous l'ait donné pour le maintien de vos relations prohibées avec elle. Ce qui est assimilable à un salaire versé

pour un emploi interdit. Si tel est le cas, il faut en faire une aumône. Il vaut mieux que vous reteniez cette option pour avoir votre conscience quitte. Nous vous conseillons de mettre fin à vos relations avec cette fille et à ne plus renouer avec elle. Nous demandons à Allah d'agréer votre repentir.

Allah le sait mieux.